



FMF : LA DÉRIVE ASSURANTIELLE EN MARCHÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES.

Pourquoi tenir des congrès de la FMF alors qu'aujourd'hui il n'y a plus de différence entre la FMF et la FNMF.

Ce glissement assurantiel remet en cause les fondamentaux historiques issus de la résistance et du mouvement ouvrier de la FMF

Leur politique accompagne celle du gouvernement qui depuis des années vise à démanteler notre sécurité sociale par le biais de réformes successives, fragilisent et suppriment notre accès aux soins pour tous.

Tenir son congrès dans les Bouches du Rhône est une véritable provocation pour les salariés et les populations, alors qu'en 2010 la Fédération des Mutuelles de France voulait fermer les 22 centres de santé et la clinique Bonneveine qui répondaient aux besoins de santé de plus de 200000 patients. C'est par la lutte des travailleurs avec la Cgt, la résistance de la population que leur fermeture a été évitée. Malheureusement l'entreprise de démolition des livres III continue de l'intérieur. Rien ne sert de faire des déclarations si c'est pour faire l'inverse dans les actes.

Les mutuelles du livre 2 ne sont pas épargnées non plus, la course effrénée aux fusions, entreprise par la FMF pour « rivaliser » avec les assurances est une aberration. Cela impacte directement les mutualistes avec la fermeture des agences et la remise en cause de la proximité, la dégradation de l'accueil, la diminution des prestations, la remise en cause des contrats solidaires, l'augmentation des cotisations, réduisant ainsi l'accès aux soins pour les populations les plus fragiles.

Le mouvement mutualiste ne peut s'abriter derrière la politique gouvernementale car lui-même participe au démantèlement de la sécurité sociale : dernier exemple en date le vote favorable de la mutualité au Conseil d'Administration à la fermeture des accueils de la CPAM.

Nous dénonçons cette politique de la FMF qui accompagne les renoncements aux soins plutôt que d'organiser la mobilisation contre la politique gouvernementale à vouloir « marchandiser » la santé.

- * Les salariés qu'ils soient du livre 2 ou 3 ne sont pas épargnés non plus. Cette mutation libérale de la mutualité développe le culte de la performance au détriment de la qualité et des conditions de travail et de vie des salariés
- * La culpabilisation et le mal-être découlent de l'injonction paradoxale entre une productivité toujours plus élevée et une exigence de résultats, tout cela au détriment de la qualité.

- * Les nombreuses fusions se sont faites au détriment des emplois, des conditions de travail et de rémunération des travailleurs. Il est illusoire de croire qu'il est possible de faire toujours plus avec toujours moins dans un contexte de complexification des tâches.
- * De plus en plus de salariés de notre entreprise souffrent, qu'ils soient techniciens, employés, cadres.
- * Les revendications des salariés ne sont pas entendues ni prises en considération.
- * Nos métiers, notre santé sont en jeu.
- * Nos directions appliquent les lois Macron avant même qu'elles ne soient en vigueur, en supprimant de nombreux droits des salariés, alors qu'elles auraient pu être maintenues dans le cadre d'un accord.
- * La politique salariale est catastrophique, de nombreuses catégories sont en dessous du SMIC. Les déroulements de carrière sont quasi inexistantes dans la CCN mutualité.

Aujourd'hui, les prix flambent, mais nos salaires restent au plus bas ; depuis des années les négociations annuelles de branches ne répondent pas aux revendications des salariés. Cette année l'inflation n'a même pas été prise en compte. La mutualité et les directions d'entreprises organisent la précarité voire la paupérisation de ses salariés.

FACE À CE CONSTAT, NOUS REVENDIQUONS :

- Le 100% sécurité sociale
- Le premier échelon indexé à 13.55 fois le smic, soit actuellement 23160.74€ et rémunérer les différentes catégories de la grille salariale du même différentiel.
- Des augmentations de salaires qui garantissent l'autonomie financière et le progrès social pour tous.
- Une classification dont les critères valorisent enfin les métiers de premières lignes, ceux qui sont réellement indispensables.
- Un véritable régime santé de branche qui mutualise enfin ce risque pour tous les salariés de la Mutualité.
- Maintien et développement de toutes nos structures et de nos activités.
- Amélioration des Conditions de travail : Effectifs, valorisation des compétences.